

Sélectionner des sites Internet

Élisabeth Noël

École nationale supérieure
des sciences de l'information
et des bibliothèques
noel@enssib.fr

Tout professionnel de bibliothèque a déjà été confronté, lors de la conception du site Web de sa bibliothèque, à une question plus ou moins déroutante : quels liens hypertexte proposer aux lecteurs, sur cette page de liens extérieurs¹ qui s'ajoute aux services plus classiques de la bibliothèque sur Internet (accès au catalogue, renseignements pratiques, collections, etc.) ?

Beaucoup de questions se présentent en effet vis-à-vis de cet outil qu'est Internet et des nouvelles possibilités qu'il propose. L'offre documentaire électronique, en particulier l'évaluation de sites de qualité proposés aux usagers, en est une d'importance : quels liens sélectionner, sur quels critères, comment les présenter ? Sur Internet, les documents disponibles ne sont pas l'aboutissement de la chaîne éditoriale classique, qui joue ordinairement le rôle de filtre à la publication, et offre une garantie de qualité pour le lecteur (lecture par des *referees*, ou par un comité éditorial, rôle de sélection et de coordination du directeur de publication - qu'il s'agisse d'un ouvrage ou d'une revue, harmonisation du contenu et de la forme). Ce circuit traditionnel

est complètement bouleversé puisque sur Internet, chacun peut publier librement (à travers des pages personnelles le plus souvent) et les articles scientifiques sont communiqués sous forme de pré-print, avant d'être validés. Si des initiatives apparaissent pour réintroduire une garantie de qualité dans les pages Web (comité de lecture ou scientifique validant le contenu d'un site ou d'une revue électronique), le « filtre » se place en aval de la publication, et non en amont. L'évaluation finale des sites Internet est donc essentielle.

Sans discuter la pertinence d'une telle évolution technologique et de ses répercussions dans les métiers des bibliothèques, essayons d'apporter des éléments pour permettre au professionnel d'évaluer un site

1. Il s'agit de la page des « liens », des « signets », du « répertoire de liens » du site de la bibliothèque. Cette page permet de répertorier des ressources Internet extérieures à la bibliothèque et d'utiliser pleinement les potentialités d'Internet et de l'hypertexte.

Élisabeth Noël est conservateur, titulaire d'une Maîtrise de Lettres. Elle a travaillé dans les bibliothèques des universités de Rouen et de Jussieu (Paris). Depuis 1997, elle est enseignante et coresponsable de la cellule Formation à l'information scientifique et technique (Formist) à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

Internet, et d'aider ainsi l'utilisateur à user d'un regard critique sur les informations auxquelles il est confronté. Apprendre à évaluer un site Internet, pour savoir s'il doit figurer parmi les liens retenus dans la page de signets, est une petite partie d'une démarche plus générale, dont les principales étapes sont précisées ici. Ce processus d'évaluation pourra également être utilisé, *a contrario*, par les concepteurs lors de la création d'un site.

Cet article est le résultat de stages de formation continue mis en place par l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib) depuis 1998. À cette date apparaissait déjà le besoin de savoir évaluer un site, mais les réponses étaient encore peu nombreuses.

Des pratiques diverses

Voyons d'abord comment les bibliothèques ont actuellement résolu le problème de l'évaluation et de la mise à disposition des sites Internet. La consultation de quelques sites de bibliothèques traditionnelles, qu'elles soient publiques ou universitaires, permet de constater qu'aucune méthode ne semble s'être imposée pour l'instant. Chaque site fait ses propres tentatives dans la sélection et l'offre de signets. Il est souvent difficile de percevoir quel fil d'Ariane a permis de créer une véritable « collection » de liens. La plupart des bibliothèques semblent proposer des signets plus de manière aléatoire, non raisonnée, que selon des critères de choix précis, hésitant entre une impossible exhaustivité et une sélection hasardeuse. Les établissements sont également confrontés au problème de la

mise à jour des pages de signets : certains liens deviennent vite obsolètes, de nouveaux sites essentiels ne sont pas signalés. Un travail de mise à jour est nécessaire pour maintenir vivante l'offre de signets. Trop souvent, les pages de signets sont constituées à la création du site de la bibliothèque et évoluent peu par la suite, alors que

La plupart des bibliothèques semblent proposer des signets plus de manière aléatoire, non raisonnée, que selon des critères de choix précis, hésitant entre une impossible exhaustivité et une sélection hasardeuse

l'actualisation est un des atouts du Web. Nous n'avons pas consulté méthodiquement tous les sites Web de bibliothèques, mais nous avons navigué de manière aléatoire à travers quelques sites de bibliothèques traditionnelles qui pouvaient sembler en avance dans leur usage d'Internet. Nous ne prétendons donc pas donner ici le panorama exhaustif et précis de ces sites selon l'angle qui nous intéresse.

Une initiative intéressante est apparue, celle du site Web de la bibliothèque de l'université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis², qui propose des liens selon un classement raisonné, avec une explicitation des critères de sélection et de présentation, variable selon les catégories de documents. Certains sites ont par ailleurs

réussi à percer, et sont d'ores et déjà réputés pour la qualité des liens qu'ils proposent, ou ont fait preuve d'initiatives intéressantes. Il s'agit souvent de sites développés dans des structures plus importantes que les bibliothèques traditionnelles, ou par des institutions atypiques, comme la Bibliothèque nationale de France (BnF), la Bibliothèque publique d'information, la bibliothèque de l'Institut d'études politiques de Lyon, qui a mis en place depuis longtemps des signets avec une présentation intéressante, ou encore le portail de l'Internet culturel, proposé par la mission de la Recherche et de la Technologie.

Ainsi, évoquons rapidement les célèbres signets de la BnF. Un article de Jean-François Vincent³ permet d'avoir un aperçu très clair des objectifs et conditions qui ont parrainé la mise en place de ces signets : ainsi, le public-cible a été défini comme étant le public académique de la BnF, le problème des langues et des types de sites a été considéré, ainsi que le problème du classement thématique des sites. Une mise à jour régulière des pages (tous les deux mois) et de leur description est recherchée, bien qu'elle soit lourde à assurer. À travers cet article apparaissent tous les problèmes auxquels une bibliothèque doit trouver des réponses lors de la mise en place de signets sur son site.

N'oublions pas la démarche du projet Rime - Ressources sur Internet en Management et Économie -, qui propose une base de données de sites Internet, constituée par des spécialistes en information dans chaque discipline. Il s'agit, dans un système de travail coopératif, de sélectionner, de classer et d'analyser des ressources spécialisées selon leur qualité et leur richesse. Il est intéressant de noter que cette base est volon-

2. <http://www-bu.univ-paris8.fr/Pub/>
Une liste thématique regroupant les sites évoqués ainsi que des ressources spécifiques à l'évaluation de sites et proposée à la fin de cet article.

3. Cf. Jean-François Vincent, « Une expérience de recensement de ressources accessibles par Internet : les signets de la Bibliothèque nationale de France », *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, 2^e trimestre 2000, n° 187.

tairement limitée à un maximum de 500 sites (ce chiffre devrait cependant être revu à la hausse).

Enfin, il est bien sûr difficile de ne pas parler de l'expérience du Centre hospitalier et universitaire de Rouen, qui, outre la mise en place d'un catalogue raisonné de sites francophones dans le domaine médical, participe de manière très active à l'élaboration de « Netscoring », véritable démarche d'évaluation et de qualité pour les sites médicaux. N'oublions pas que dans le domaine médical, une information erronée peut avoir des répercussions immédiates en termes de vie humaine, d'où la nécessité, apparue très vite, et toujours d'actualité⁴, de se poser des questions sur la qualité des sites. Le Netscoring propose une série de critères de qualité, plus ou moins spécifiques à la santé, à prendre en considération lors de l'étude d'un site.

Il existe des méthodes pour évaluer la qualité d'un site pédagogique⁵ ou la qualité de la conception et de l'ergonomie d'un site. Ces démarches, bien qu'importantes, sont différentes de celle qui nous occupe aujourd'hui, celle de l'offre documentaire électronique proposée par les bibliothèques par l'évaluation de sites Internet. Ce travail d'évaluation et de sélection s'intègre à l'ensemble de l'offre et de la politique documentaire de la bibliothèque, bien que la nouveauté de l'outil produise un nouvel environnement et donc de nouvelles modalités.

Petit guide de l'évaluation en cinq actes

Le rapide aperçu qui précède permet déjà de voir que tout signalement de liens sur un site Web soulève

4. « L'Internet bouscule les rapports entre médecins et malades », in *Le Monde*, vendredi 22 septembre 2000, p. 14.

5. Cf. *Guide de conception pédagogique et graphique d'un site éducatif sur le réseau Internet*, disponible à l'adresse suivante : <http://www.aptic.ulaval.ca/GUIDEW3EDUCATIF/>

nécessairement certains problèmes, qui réclament une réponse ou une méthode de travail. Voici les étapes essentielles de ce signalement et les points à étudier.

Déterminer les critères de la politique documentaire électronique

La première étape est peut-être l'étape primordiale : avant de référencer un site Internet et de l'offrir au

Il faut prendre Internet comme le simple outil qu'il est, et comme le moyen de se pencher sur des habitudes, de les revisiter et de les revitaliser en se questionnant sur des pratiques qui, parce que tellement intégrées dans le quotidien, semblent presque innées ou naturelles

public, il faut d'abord déterminer sur quels critères repose « la politique documentaire électronique » de l'établissement. En effet, si le support diffère de l'offre traditionnelle, la démarche d'accroissement des signets Internet doit faire appel aux mêmes réflexes que pour toute la définition du plan de développement d'une collection. Internet a encore tendance à dérouter les professionnels de l'information, mais il est indispensable de se poser les mêmes questions que pour le reste du travail documentaire. Il faut prendre Internet comme le simple outil qu'il est, et comme le moyen de se pencher sur des habitudes, de les revisiter

et de les revitaliser en se questionnant sur des pratiques qui, parce que tellement intégrées dans le quotidien, semblent presque innées ou naturelles. N'oublions pas qu'une collection de bibliothèque est d'abord et avant tout la constitution et l'offre raisonnée d'un ensemble de documents, choisis à travers des critères précis, dans un contexte particulier. Si les documents traditionnels sont déjà « filtrés » à travers la chaîne éditoriale, ils n'en sont pas moins sélectionnés selon une politique propre à chaque bibliothèque. Les pages Web, avant d'être sélectionnées, doivent donc à la fois correspondre à cette politique documentaire et subir une évaluation réelle de leur qualité. Aussi va-t-il falloir exposer clairement les critères qui permettront de savoir quels sites retenir. Pour mémoire, voici quelques éléments qui peuvent permettre d'initier cette démarche et d'intégrer Internet à la politique documentaire :

- Le type d'établissement : de ce premier point découlent les autres. En effet, la section *Sciences* d'une bibliothèque universitaire ne proposera bien évidemment pas les mêmes sites qu'une bibliothèque publique, même si celle-ci a développé un fonds scientifique important. À ce niveau, il est donc nécessaire de préciser le cadre dans lequel se fera la sélection, le contexte dans lequel se situe l'organisme documentaire. À quelle catégorie d'établissement appartient la bibliothèque ? S'agit-il d'une bibliothèque universitaire, d'une bibliothèque de collectivité territoriale, d'une bibliothèque d'institution ou spécialisée ? Dans quel contexte est-elle insérée ? S'agit-il d'une section dans un service commun de la documentation ou du site principal d'une bibliothèque publique ? À quel organisme de tutelle est-elle rattachée : organisme institutionnel, universitaire, municipal, national ? À quels réseaux appartient-elle ? Bibliothèques de mathématiques, de médecine, CADIST, réseau des bibliothèques départementales de prêt, association professionnelle ?

- Quel est son public : grand public, chercheurs, étudiants de premier cycle, enfants, adolescents ?
- Quels sont ses disciplines et ses thèmes : la bibliothèque est-elle spécialisée ou généraliste ? Privilégie-t-elle certains axes (fonds policier, littéraire) ? Présente-t-elle une richesse particulière qu'elle tient à mettre en valeur (fonds historique...)?
- En quelles langues sont les documents ? Tout comme la bibliothèque propose (ou non) des ouvrages dans plusieurs langues, quel choix faire pour les sites Internet ? Ne retenir que les sites francophones, que ceux dans les langues présentes dans l'établissement ? Évidemment, plus le choix de langues est large, plus le nombre de sites à évaluer l'est aussi. Devant l'augmentation incessante du nombre de sites, il peut être justifié de ne vouloir retenir que ceux en français, et de renvoyer pour les sites dans d'autres langues vers des « sites répertoires » adaptés.
- Quelle couverture chronologique, géographique choisit-on ? Il s'agit ici aussi bien du contenu des sites que de leur origine. Privilégie-t-on des sites récents, des sites hébergés dans certains pays, des sites d'actualités ?
- Quels types de documents, adaptés à Internet, veut-on mettre en valeur ? Revues en ligne, bibliographies, métasites (répertoires de sites), sites personnels, sites institutionnels ? À quel niveau se fait le référencement : celui de la page ou celui du site ?
- Quels documents et quels services refuser ? Il est nécessaire de déterminer clairement la « politique éditoriale » du site. Accepte-t-on les sites personnels (certaines peuvent être de très bon niveau sur un domaine spécialisé⁶) ? Les sites de commerce électronique (la bibliothèque propose-t-elle des catalogues de vente

par correspondance dans ses rayons ? Si ce n'est pas le cas, pourquoi le faire en ligne ?) ? Les sites tendancieux (il faudra parfois consulter très attentivement un site avant de s'apercevoir

L'essentiel est de présenter clairement, dans les pages de signets, les critères qui président à la sélection des sites, et d'expliquer à l'utilisateur ce qu'il peut s'attendre à trouver

qu'il est l'expression d'une secte ou autre mouvement indésirable) ?

- Quels sont les objectifs de croissance des signets et de mise à jour de ceux-ci ? La bibliothèque offre-t-elle un choix exhaustif de liens (est-ce possible ?), ou opère-t-elle une sélection selon une orientation particulière (choix de « sites répertoires », par exemple) ? Les signets sont-ils vérifiés quant à la validité de leur adresse ; quant au contenu du site pointé ; avec quelle périodicité ; par quels moyens ?
- Comment se fait l'enrichissement, voire le désherbage ? Par qui ? Quand ?

D'une manière générale, les critères de sélection des sites peuvent parfois s'écarter de ceux de la politique documentaire traditionnelle. Ainsi, si la bibliothèque propose des documents dans plusieurs langues, elle peut très bien choisir de ne proposer de signets que vers des sites français et anglais. Ou inversement. L'essentiel est de présenter clairement, dans les pages de signets, les critères qui président à la sélection des sites, et d'expliquer à l'utilisateur ce qu'il peut s'attendre à trouver, ainsi que les services auxquels il peut accéder par Internet depuis la bibliothèque. Enfin, il ne faut pas oublier que le choix de sites sera aussi

consultable depuis l'extérieur de la bibliothèque. Outre un service supplémentaire au public, la sélection de sites constitue donc une vitrine de la bibliothèque, ouverte au monde en tant que service de référence. Certaines bibliothèques se sont ainsi construites une renommée croissante, de par la qualité de leur travail de sélection de liens (le CHU de Rouen en est l'exemple type, qui est cité dans tous les articles, même très grand public, sur l'Internet médical). Les pages de signets, par leur visibilité sur Internet, permettent à la bibliothèque d'offrir un nouveau service à un public qu'elle ne touche pas traditionnellement, et pour lequel le positionnement des signets et leur qualité sont importants.

La recherche de sites

Avant d'évaluer, il faut repérer, dans la masse d'information disponible, les sites qui semblent les plus intéressants selon les critères définis dans l'étape précédente. Nous ne chercherons pas ici à expliquer en détail les méthodes de recherche et de veille sur les Internet⁷, mais simplement à rappeler quelques points essentiels dans le cadre de l'évaluation des sites. Il existe plusieurs moyens de repérer des sites intéressants, qu'il s'agisse d'une veille active et continue ou d'une démarche ponctuelle de recensement. Pour n'en citer que quelques-uns : l'inscription à des listes de discussions professionnelles et spécialisées, la consultation de la presse généraliste et spécialisée et la recherche active par l'intermédiaire des (très) nombreux outils de recherche disponibles (annuaires généralistes ou thématiques, moteurs de recherche [qu'il serait plus juste d'appeler index] et « méta-moteurs »).

6. Dans le domaine de l'information, comment faudrait-il traiter les très intéressants sites Abondance (www.abondance.com) et Cyberdocumentaliste (www.cyber-documentaliste.com), mis en place par des spécialistes, mais hors cadre institutionnel ?

7. Consulter à ce sujet le manuel « DESIRE Information gateways handbook », principale référence dans le domaine des « répertoires sélectifs » : <http://www.desire.org/handbook/> (accueil) <http://www.desire.org/handbook/contents.html> (table des matières)

L'important, en ce qui concerne ces outils, est de savoir comment ils fonctionnent, afin de pouvoir interpréter les résultats et ne pas en attendre l'impossible. Même si un glissement s'est opéré entre les deux grandes catégories d'outils - répertoires et index -, il est nécessaire de distinguer schématiquement leurs types de fonctionnement.

L'annuaire ou répertoire (Yahoo, Nomade, etc.) propose des sites en nombre limité, repérés par l'équipe, ou le plus souvent soumis par le concepteur même du site. La recherche d'un site peut se faire par un moteur de recherche interne (dans la base de données des sites référencés par l'annuaire) ou par navigation, à travers des rubriques thématiques. Par ailleurs, ces outils répertorient des sites, (et non des pages) en signalant la page d'accueil, sans rentrer dans le détail du contenu. En conséquence, vous ne pourrez pas trouver tous les sites qui existent sur un thème, puisqu'il y a un « filtrage » humain, mais vous pourrez probablement trouver les plus pertinents ou les plus connus.

À l'inverse, les index ou moteurs de recherche (Altavista, Voilà, Hotbot, etc.) sont constitués de manière automatique par des robots de recherche, qui parcourent Internet et rapatrient dans une base de données l'information trouvée sur les pages HTML parcourues. Lorsque vous faites une recherche, vous interrogez en fait l'index de cette base de données, c'est-à-dire un extrait des pages répertoriées par l'index, et non l'intégralité des pages existantes. En effet, le nombre des pages existantes est trop important, et les robots de recherche ne pénètrent pas dans la totalité du site : ils s'arrêtent souvent après deux ou trois pages, ne peuvent consulter ni les bases de données, ni les pages dynamiques ou nécessitant un mot de passe, ni les documents sous certains formats. Par ailleurs, la périodicité de passage du robot sur un site pouvant être assez longue, l'index ne vous proposera parfois que des pages

anciennes de plus de trois mois. En conséquence, votre recherche par les index ne sera jamais exhaustive ni tout à fait à jour. Enfin, le classement des résultats de recherche obéit à des algorithmes complexes, basés sur de nombreux facteurs et différents selon les index. Ainsi, si le mot que vous cherchez apparaît dans le titre ou dans les métadonnées, un poids plus important sera accordé à la page

**L'important, en ce qui
concerne ces outils,
est de savoir
comment ils fonctionnent,
afin de pouvoir interpréter
les résultats et ne pas en
attendre l'impossible**

recensée que s'il apparaît uniquement dans le texte. Mais les concepteurs de sites sont en concurrence pour obtenir le meilleur classement.

Si ces outils sont utiles, il est important de bien connaître leurs limites et leur fonctionnement, pour pouvoir interpréter les réponses obtenues et les utiliser au mieux. Une veille sur les signets ne peut se faire uniquement par le biais de ces outils de recherche.

L'évaluation des sites

Voici qui semble être l'essentiel d'une démarche de sélection de sites Internet en bibliothèque : l'évaluation du site. Pour cet aspect, il ne faut pas oublier de prendre d'abord en compte les critères classiques utilisés pour la sélection des documents traditionnels. En effet, il s'agit de transposer certains réflexes professionnels sur les sites Web. Ainsi, la maison d'édition et la collection vous indiquent souvent, de manière intuitive ou réfléchie, si un ouvrage est

d'un abord facile ou très spécialisé, et l'achat se fait selon la catégorie de la bibliothèque et sa politique documentaire. La renommée d'un auteur est un autre exemple. La littérature professionnelle, les recensements dans la presse (*Livres Hebdo*, etc.) constituent aussi des éléments de distinction. Pourquoi ne pas transposer ces réflexes au monde d'Internet ? Qui est responsable du site consulté, qui en est l'auteur ? Si les critères qui président à la sélection de documents traditionnels doivent eux aussi être retenus dans ce cadre, des critères spécifiques au multimédia s'ajoutent aussi, qui relèvent de l'ergonomie du site, d'aspects techniques, etc.

La bibliothèque de Cergy-Pontoise propose une liste de critères pour l'acquisition en librairie, qui permet de rappeler les principaux points traditionnels : honnêteté intellectuelle, pertinence et niveau de lecture, style et organisation de l'œuvre, caractéristiques physiques, rapport avec les collections de la bibliothèque, coût. Isabelle Bontemps, dans un mémoire du diplôme de conservateur de l'Enssib, recense elle aussi des critères traditionnels de sélection de documents valables pour les sites Web (source, contenu, public, style, coût), et y ajoute des critères spécifiques à l'évaluation des ressources Internet. Elle propose par ailleurs une méthodologie intéressante pour l'évaluation de sites en plusieurs étapes, à l'aide d'une grille de présélection.

De nombreux articles et des grilles adaptées à l'évaluation de sites Internet existent. Notre propos n'est pas d'apporter de nouveaux critères (car toutes ces grilles présentent plus ou moins les mêmes) ou de répéter autrement ce qui a déjà été fait de nombreuses fois, mais de fournir une sélection de ressources pouvant servir de points de départ pour la démarche d'évaluation des sites⁸. Nous nous contenterons donc de rappeler les éléments essentiels strictement

8. Cf. la bibliographie en fin d'article.

ment liés au support électronique, et parfois oubliés :

- Le site est-il gratuit ? Nécessite-t-il un mot de passe ?
- Le site apporte-t-il une réelle valeur ajoutée par rapport aux documents possédés par la bibliothèque ? Vient-il en complément d'un abonnement ou d'un ouvrage ?
- Les dates sont-elles clairement signalées (dates de création et de mise à jour du site, ou mieux, de la page consultée ; la périodicité des mises à jour est-elle indiquée) ?
- La nature du site nécessite-t-elle une mise à jour régulière (actualités, répertoire de liens) ou s'agit-il d'un document qui, une fois fini, peut rester figé (article, ouvrage électronique, etc.) ?
- Quelle est l'organisation du site ? Y a-t-il un sommaire ou un plan ? La navigation est-elle facile ? Le rôle des boutons est-il clair ?
- Y a-t-il un moteur de recherche interne au site, permettant d'y retrouver facilement l'information ?
- Quel est le niveau d'interactivité ? Peut-on contacter les auteurs ? Y a-t-il des forums, etc. ?
- Quelles sont la qualité et la pertinence des liens proposés vers l'extérieur (surtout s'il s'agit d'un site répertoire) ? Comment sont-ils présentés ? Sont-ils valides ?
- L'utilisation du multimédia (son, images) est-elle raisonnable ? Apporte-t-elle une valeur ajoutée, ou s'agit-il plutôt d'un effet gadget (multiplication d'icônes ou d'animations qui entravent la lisibilité du site) ?
- La connexion est-elle rapide ? Le site se charge-t-il rapidement ?
- Est-il nécessaire de posséder des logiciels particuliers pour accéder au site (Flash, version très récente des navigateurs) ? Ceci peut-être rédhibitoire, selon le type de connexion de la bibliothèque et sa politique documentaire (surtout si on souhaite interdire le téléchargement pour éviter les virus).
- Le site demande-t-il des informations sur l'utilisateur ? De quelle nature (cookies, formulaires) ?

- Le texte et les images sont-ils bien lisibles ? Quelle est la qualité d'impression (s'il est possible d'imprimer en local) ?

- Le site est-il recensé dans des index et des annuaires ?

Si les articles et les grilles d'évaluation de l'offre documentaire sur

Si les critères qui président à la sélection de documents traditionnels doivent être retenus, des critères spécifiques au multimédia s'ajoutent aussi, qui relèvent de l'ergonomie du site, d'aspects techniques, etc.

Internet sont nombreux, ils reprennent le plus souvent des éléments liés au contenu plus qu'aux particularités d'Internet. Nous conseillons cependant la grille d'évaluation réalisée pour le réseau de la santé et des services sociaux de la région de Montréal, qui permet d'obtenir, sur une seule page, une fiche de description du site, avec une pondération de chaque critère. Cette grille est assez complète sur les divers critères à prendre en considération. Dans un autre ordre d'idée, la bibliothèque départementale de Savoie a elle aussi mis en place une grille d'évaluation en privilégiant la simplicité d'utilisation.

Et si les professionnels semblent très friands de ce genre de grilles, il semble que leur avantage soit plus de permettre d'explicitier et d'harmoniser, au sein d'une équipe, les différents critères à prendre en considération pour évaluer un site Web, que d'être réellement utilisées de manière systématique. À l'usage, les personnes amenées à conduire l'éva-

luation assimilent les critères proposés et ces grilles servent alors essentiellement d'aide-mémoire. L'essentiel réside peut-être dans leur élaboration en équipe, permettant à tous de se mettre d'accord sur les types de sites recherchés pour la bibliothèque, dans le cadre d'une politique documentaire adaptée au contexte d'Internet. Il convient par ailleurs de ne pas utiliser directement ces grilles toutes faites, mais de les adapter au contexte local et de les améliorer, quel que soit le système choisi (grille pondérée ou liste de critères).

Organiser l'offre aux lecteurs

Après avoir trouvé et évalué les sites, il reste à les proposer au lecteur. Comment va se faire cette offre, but ultime de cette démarche d'évaluation des sites ? Cette dernière étape soulève encore de nouveaux problèmes. Il est essentiel de rappeler que cette offre de signets se fera non seulement localement, pour les usagers de la bibliothèque, mais sera aussi destinée aux internautes. Voici quelques pistes de réflexion :

Où et comment présenter la sélection de signets dans le site Web ?

- Tous les signets sont regroupés dans une page de liens, ce qui en facilite la gestion ;
- ou bien : les signets sont intégrés au catalogue, chaque lien étant incorporé au catalogue des documents, et faisant ainsi partie de la collection de la bibliothèque.

Quelle organisation, dans le cas d'une page spécifique ?

- Les signets sont présentés selon la classification de la bibliothèque⁹, ce qui renforce l'idée d'une offre documentaire raisonnée et harmonisée ;
- ou bien : les signets sont organisés selon des thèmes spécifiques, créés

9. Cf. les signets de l'université de Paris 8.

pour l'occasion (c'est le cas le plus répandu actuellement) ;

- ou encore : les signets sont organisés comme dans un répertoire style Yahoo¹⁰, ce qui permet de regrouper les liens par grands thèmes, avec des sous-thèmes facilement accessibles.

Que dire pour accompagner la liste de signets ?

- Expliciter les critères de sélection : il semble nécessaire d'indiquer à l'utilisateur ce qu'il peut s'attendre à trouver dans les signets de la bibliothèque et de lui montrer la valeur ajoutée d'une politique documentaire électronique réfléchie ;
- rédiger un résumé ou un commentaire. Chaque signet, dans l'idéal, est accompagné d'un descriptif du site, ce qui rend le choix plus pertinent qu'une simple liste de signets proposés sans aucun commentaire.

Quels postes informatiques proposer ?

- Des postes uniquement dédiés à Internet ;
- ou bien des postes permettent d'accéder à plusieurs applications documentaires (consultation du catalogue, de cédéroms, d'Internet). Outre des problèmes d'utilisation (les usagers souhaitant interroger le catalogue risquent fort d'être gênés par une consultation souvent longue d'Internet), peuvent se poser des problèmes de cohérence de l'accès¹¹.

Quels services ?

La bibliothèque se donne-t-elle comme mission de favoriser l'accès à Internet d'une manière générale, ou simplement d'offrir l'accès à Internet

10. Cf. les signets de l'IEP de Lyon. <http://iep.univ-lyon2.fr/Ressources/Liens/selection-liens.html>

11. Dominique Baude, « Formation aux CD-Rom à la Bibliothèque publique d'information », *BBF*, 1995, n° 1, p. 32-34. La consultation de plusieurs interfaces, renvoyant à des documents possédés par la bibliothèque, à des signalements ou à des ressources extérieures, à travers le même écran, engendre de la confusion chez l'utilisateur.

dans un sens purement documentaire ? Là encore, il s'agit d'une question de politique générale à laquelle l'établissement doit réfléchir. Les positions prises doivent être clairement énoncées aux usagers.

- accès libre à toutes les ressources d'Internet ou aux seules ressources sélectionnées par la bibliothèque ? Le problème est de savoir si les bibliothécaires envisagent Internet comme une ressource documentaire ou comme un outil de communication. Pour brider les postes, la bibliothèque

Le problème est de savoir si les bibliothécaires envisagent Internet comme une ressource documentaire ou comme un outil de communication

peut suivre deux systèmes différents, à adapter selon la position choisie. Le premier consiste à n'autoriser l'accès qu'à certains sites proposés dans une liste définie, ce qui interdit la navigation par la plupart des liens hypertexte pointant en dehors de ces adresses. Des logiciels permettent de gérer ces problèmes, mais pas encore de façon optimale. L'autre système consiste à interdire l'accès à certains sites repérés (sites de messagerie, sites de jeux, sites tendancieux), ce qui implique de vérifier régulièrement, par consultation des historiques de consultation, les nouveaux sites fréquentés, et de mettre à jour la liste des sites interdits ;

- faut-il former des usagers : à la recherche d'information, à l'utilisation de la messagerie, à la création de pages HTML ? À voir selon la politique de l'établissement ;
- l'impression est-elle possible depuis les postes de consultation de

la bibliothèque (coût du papier et dépannages à prendre en compte) ?

- peut-on sauvegarder des informations sur disquette ? Peut-on télécharger des logiciels, des documents sur le poste lui-même ? Il sera de toute façon nécessaire d'équiper les postes de logiciels antivirus à jour ;
- la consultation de la messagerie peut être très longue. Est-elle autorisée ou interdite (ce qui s'avère difficile dans la réalité, quand la messagerie se consulte depuis un site, et non par un logiciel de messagerie) ? La consultation de forums, de discussions (*chat*) est-elle autorisée ?
- quelles sont les modalités d'accès ? La consultation est-elle gratuite ou payante ? Limitée dans le temps ou non ? Libre ou sur réservation ?...

Suivi et maintenance des signets

La dernière étape sera celle du suivi et de la maintenance des signets et de leur offre. Il est en effet nécessaire de :

- prévoir et assurer une veille pour repérer de nouveaux sites et ne pas proposer un fonds de liens invalides ;
- vérifier régulièrement la validité des liens proposés. Là encore, certains logiciels permettent d'automatiser une partie du travail et de repérer facilement les liens rompus, les sites pointés qui sont mis à jour, etc.
- prévoir une maintenance technique et qualitative des postes et pages offerts au public sur place ;
- assurer un suivi avec les internautes (par courrier électronique) : les usagers peuvent poser des questions, signaler de nouvelles ressources, etc.

Nous espérons, à travers cet article, permettre aux professionnels de proposer des liens Internet d'une manière plus systématisée et rigoureuse, en adaptant simplement les savoir-faire professionnels à Internet. Pour finir, rappelons que la création d'une page de signets sur un site de bibliothèque devrait idéalement se faire avec l'idée d'offrir un service de référence, mais, surtout, que face à la

masse de sites existants sur le Web, il est impossible pour un établissement de travailler de manière isolée. La coopération, fondamentale dans ce domaine, est encore balbutiante, et demande à être généralisée à travers des réseaux disciplinaires ou des initiatives comme Sitebib¹².

Octobre 2000

Sélection de quelques adresses Internet en rapport avec l'évaluation de sites Web

De très nombreux documents existent en anglais sur ce thème. Nous avons privilégié ceux en français. Certaines adresses proposent une bibliographie qui permettra de compléter celle-ci.

Évaluation de documents traditionnels

Listes de critères à prendre en compte lors de l'évaluation des documents « traditionnels ».

Bibliothèque du SAN de Cergy-Pontoise

Éléments de critères complémentaires de sélection
<http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/bmcergy5.pdf>

Colorado State University Libraries

Comment évaluer des articles de journaux ?
<http://manta.library.colostate.edu/howto/french/frevaljrl.html>

Colorado State University Libraries

Comment évaluer les livres ?
<http://manta.library.colostate.edu/howto/french/frevalbk.html>

Critères d'évaluation des sites Internet

Listes de critères à prendre en compte lors de l'évaluation des documents sur Internet.

BAZIN, Louise, « Élaboration d'une grille de sélection des sites Web : projet collectif du réseau de la santé et des services sociaux de Montréal », *BBF*, 1999, n° 2, p.73-76.
<http://www.enssib.fr/Enssib/bbf/bbf-99-2/11-bazin.pdf>

CHU-Rouen, Centrale Santé

NetScoring : critères de qualité de l'information de santé sur l'Internet (versions professionnelles et grand public)
<http://www.netscoring.com/>
<http://www.chu-rouen.fr/dsii/publi/critqualv2.html>

CIUF : Conseil Interuniversitaire de la Communauté française de Belgique

Guide des ressources disciplinaires sur le Web : fiche critique des adresses trouvées
http://www.ciuf.be/bibliotheques/repertoire_ressourcesweb/Critique.html

Collège Bois-de-Boulogne (Canada)

Critères d'évaluation des sources d'information d'Internet
<http://www.virtuel.collegebdeb.qc.ca/acritere.html>

Commission « Français et informatique » de la FESeC

Comment évaluer de manière critique les ressources issues de l'Internet (Présentation Powerpoint disponible).
<http://users.skynet.be/ameurant/francinfo/validite/index.html>

CYR, Maud, « L'identification d'une information de qualité sur Internet », *La lettre du bibliothécaire québécois*, n° 10, mars 1998.

<http://www.sciencepresse.qc.ca/lbq/lbq10.4a.html>

INSA Lyon : SAPRISTI! (Sentiers d'Accès et Pistes de Recherche d'Informations Scientifiques et Techniques sur l'Internet) Évaluation de l'information présente sur Internet.

<http://csidoc.insa-lyon.fr/sapristi/fristi36.html>

Grilles d'évaluation des sites Internet

Les listes de critères sont ici proposées sous forme de grilles.

ABDOUS, M'hammed

Grille d'analyse des sites W3 du Centre électronique des ressources éducationnelles
<http://www.fse.ulaval.ca/fac/href/grille/grille.html>

BDP de Savoie

Grille d'évaluation d'un site Web
<http://www.savoie-biblio.com/bv/grille.htm>

BIBEAU, Robert

Grille d'évaluation d'un site Web
<http://ntic.org/vitrine/veille/textes/BIBgrille.html>

DUPRIEZ, Bernard

Grille d'évaluation d'un site Web
<http://users.skynet.be/providence/grille.htm>

Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre

Grille d'analyse de sites Web
<http://www.rsss06.gouv.qc.ca/compub/publications/grille.html>

Quelques pages de signets à consulter

Pages signalées dans le texte de l'article

Bibliothèque de l'université de Paris 8

<http://www-bu.univ-paris8.fr/Pub/>
<http://www-bu.univ-paris8.fr/Ref/RepGeogr.html>
(domaine : géographie)

¹². Sitebib propose « une gestion partagée des liens dans le domaine de la bibliothéconomie et des sciences de l'information ». <http://www.abf.asso.fr/sitebib/>

Signets de la BnF

<http://www.bnf.fr/web-bnf/liens/index.htm>

Page « Répertoires sélectifs » de la section « Outils de recherche par Internet » :

illustration du style de travail effectué pour Les Signets de la BnF :

http://www.bnf.fr/web-bnf/liens/d0/reper_t_select.html

Bibliothèque publique d'information

<http://www.bpi.fr/11/index.html>

<http://www.bpi.fr/11/geogr.html> (domaine : géographie)

« Sélection de liens » des « ressources pédagogiques » de l'IEP de Lyon

<http://iep.univ-lyon2.fr/Ressources/Liens/selection-liens.html>

Portail de l'Internet culturel

<http://www.culture.fr/culture/int/>

RIME

<http://193.149.99.13/rime2/default.asp>

TOSELO-BANCAL, Jean-Émile

Présentation du projet RIME

<http://193.149.99.13/rime2/projet.htm>

Évaluation des résultats des recherches sur Internet

Comparatif des moteurs de recherche

<http://www.abondance.com/outils/barometres.html>

Documents généraux sur l'évaluation des sites Internet

ASHTA, Emmanuelle, *Définir la politique éditoriale pour le site Web d'une bibliothèque*, Mémoire d'étude DCB8 Enssib, 1999.

<http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/ashata.pdf>

BASSET, Hervé

L'évaluation des sites Web

<http://www.uco.fr/services/biblio/cdps/evaluation.html>

BONTEMPS, Isabelle, *Quelle politique documentaire pour l'acquisition de liens Internet en bibliothèque ?*, Mémoire d'étude DCB7 Enssib, 1998.

<http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/bontemps.pdf>

The DESIRE Information Gateways Handbook : Principale référence dans le domaine des « répertoires sélectifs » :

<http://www.desire.org/handbook/> (accueil)

<http://www.desire.org/handbook/contents.html>

(table des matières)

GOURBIN, Géraldine

Bibliographie : évaluation des ressources disponibles sur Internet

<http://www.cyber-documentaliste.com/traitement/evaluation.htm>

Tableau récapitulatif	
Étapes	Points à étudier
1. Déterminer la politique documentaire	<ul style="list-style-type: none"> • catégorie d'établissement, contexte et réseaux de la bibliothèque • public visé • disciplines et thèmes des signets • langues des pages signalées • couverture chronologique et géographique des ressources signalées • type de documents Internet (revues, métasites, etc.) • documents et services refusés (sites personnels, sites de commerce électronique, tendanceux, etc.) • objectifs de croissance et de mise à jour des signets
2. Chercher des sites Internet	<ul style="list-style-type: none"> • veille par les listes de discussions professionnelles et spécialisées • consultation de la presse généraliste et spécialisée • recherche active (annuaires et index)
3. Évaluer les sites	<ul style="list-style-type: none"> • gratuité, mot de passe • valeur ajoutée par rapport au fonds de la bibliothèque • signalement des dates (création et mise à jour) • organisation du site (sommaire ou plan, navigation) • moteur interne au site • niveau d'interactivité • qualité et pertinence des liens • multimédia utile • rapidité de connexion • nécessité de posséder des logiciels particuliers • informations demandées sur l'utilisateur • lisibilité du texte et des images, qualité et possibilité d'impression • présence dans des index et des annuaires.
4. Proposer les signets	<ul style="list-style-type: none"> • présentation des signets : page particulière ou intégration au catalogue • organisation : classification, liste thématique, répertoire • commentaires : critères de sélection, résumé ou commentaire • postes dédiés à Internet ou à plusieurs applications documentaires • services : accès libre ou bridé aux ressources Internet, formation des usagers, impression et téléchargement, messagerie • accès gratuit ou payant, en temps limité, libre ou sur réservation, etc.
5. Suivre et maintenir les signets	<ul style="list-style-type: none"> • repérage de nouveaux signets (acquisition) • suivi et mise à jour des liens • maintenance technique locale • suivi des messages électroniques

INFOSPHERE

Évaluer et citer ses sources (partie d'un cours en ligne sur la recherche d'information)

<http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/tutoriel7.html>

Le détective d'Internet

Cours théorique pour apprendre à évaluer et critiquer les sites Internet

<http://www.desire.org/detective/detective-fr.html>

Projet Renardus:

<http://www.renardus.org/>

VINCENT, Jean-François

La fin du bricolage? The DESIRE Information Gateways Handbook

<http://www.sciencepresse.qc.ca/lbq/lbq20.1.html>

VINCENT, Jean-François, « Une expérience de recensement de ressources accessibles par Internet : Les Signets de la Bibliothèque nationale de France », *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, n° 187, 2^e trimestre 2000.

Rapport Van Dooren :

<http://www.education.gouv.fr/rapport/vandooren/>